



COMMISSION DES COUPES SENIORS

OFFICIALIZATION DE PARTICIPATION



Après vérification des bulletins d'engagements des clubs à la date du **11 août 2023**, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Séniors.

SENIORS

COUPE ARTOIS SENIORS CHALLENGE YVES ST AUBIN

RAPPEL :

Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de la R3 à la D7 et les équipes B ou C, dont l'équipe A disputent un championnat supérieur à R3.

Particularités :

- L'équipe A de l'US VIMY évoluant en N3 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A du FA ARRAS évoluant en R1 et L'équipe B du FA ARRAS évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe Artois.
- L'équipe A du Stade BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- Les équipes A du CS AVION et US BIACHE St VAAST évoluant en R1 ne peuvent participer à la coupe Artois, elles sont remplacées par leur équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A de l'US NOEUX les MINES évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par leur équipe B évoluant en D3.
- Les équipes A de l'OS AIRE sur la LYS et l'ES BULLY les MINES évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe Artois, elles sont remplacées par leur équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A des Car BILLY MONTIGNY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par l'équipe B évoluant en D2.
- Les équipes A de l'US ANZIN ST AUBIN et l'US NOYELLES sous LENS évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe Artois, elles sont remplacées par l'équipe B évoluant en D3.
- L'équipe A de la JS ECOURT ST QUENTIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par l'équipe B évoluant en D4.
- L'équipe A de l'US VERMELLES évoluant en R3 doit participer à la coupe Artois, et non son équipe B évoluant en D1.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes participant au championnat ont été incorporées d'office :

Equipes de R3 : US COURCELLES - ESD ISBERGUES,

Equipes de D1 : OS AIRE sur la LYS (b) - US BILLY BERCLAU - SC ARTESIEN.

Equipes de D2 : USA LIEVIN - US PAS en ARTOIS.

Equipes de D3 : FC ANNAY - AS COURRIERES.

Equipes de D5 : ES ALLOUAGNE - US GIVENCHY - AJ NEUVILLE - FC RICHEBOURG.

Equipes de D6 : US CROISSETTE - ES HAILLICOURT.

Equipes de D7 : O LA COMTE - ES THIENNES.

Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (15)

ACFL BETHUNE - STADE BETHUNE (b) - USO BRUAY - FC CALONNE F6 - US COURCELLES - ESD ISBERGUES - USSM LOOS - COS MARLES - USO MEURCHIN - FC MONTIGNY - ASSB OIGNIES - SC ST NICOLAS - US ST POL - US VERMELLES - SCPP WINGLES.

Equipes de D1 : (21)

OS AIRE (b) - OS ANNEQUIN - US ANNEZIN - CS AVION (b) - US BIACHE (b) - US BILLY BERCLAU - AS BREBIERES - ES BULLY (b) - SC ARTESIEN - UAS HARNES - ES LABEUVRIERE - RC LABOURSE - USO LENS - CS DIANA LIEVIN - Esp CALONNE LIEVIN - FC LILLERS - US MONCHY au BOIS - US ROUVROY - ES St LAURENT FEUCHY - ES St CATHERINE - US VIMY (b).

Equipes de D2 : (22)

ES ANGRES - OF ARRAS - FC AUCHEL - Car BILLY MONTIGNY (b) - US CROISILLES - US GRENAY - JF GUARBECQUE - CS HABARCQ - ES HAINES - O HENIN - FC HERSIN - FC LACOUTURE - ES LAVENTIE - AS LENS - US LESTREM - USA LIEVIN - EC MAZINGARBE - AC NOYELLES GODAULT - US PAS en ARTOIS - AS TINCQUIZEL - ES VENDIN - AS VIOLAINES.

Equipes de D3 : (29)

ES AGNY - AAE AIX - ES ANZIN (b) - FC ANNAY - FC ATREBATE - AS BEAURAINS - SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ - US BEUVRY - FC BOUVIGNY - AJ ARTOIS - O BURBURE - FC CAMBLAIN - AS COURRIERES - UC DIVION - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - STADE HENIN - US HESDIGNEUL - US HOUDAIN - FC LA ROUPIE - O LIEVIN - AS LOISON - AS MAROEUIL - JF MAZINGARBE - US NOEUX (b) - US NOYELLES sous LENS (b) - AS SAILLY LABOURSE - RC SAINS - CSAL SOUCHEZ.

Equipes de D4 : (28)

US ABLAIN - SCF ACHICOURT - US ARLEUX - AS AUCHY - US CHTS AVION - AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT - RC VAUDRICOURT KENNEDY - US BOUBERS - US RUCH CARVIN, AS CAUCHY - OC COJEUL - ES DOUVVIN - USO DROCOURT - JS ECOURT (b) - ES ELEU - AS FREVENT - FC HINGES - US IZEL/EQUERCHIN - AFC LIBERCOURT - US MAISNIL - AS VALLEE la TERNOISE - AS NEUVIREUIL - I. NORRENT FONTES - CS PERNES - AJ RUITZ - AS SALOME - E. VERQUIN - ES VIS VALSENSEE.

Equipes de D5 : (20)

ES ALLOUAGNE - AS BAILLEUL - AS BARLIN - FC BUSNES - FC DYNAMO CARVIN, - AAE EVIN - ES FICHEUX - US GIVENCHY - US HAM - FC BEAUMONT - US LAPUGNOY - FCH LENS, RC LOCON - US MONCHY BRETON - AJ NEUVILLE - FC RICHEBOURG - AS LYSSOIS - FC SERVINS - FC TILLOY - AS VENDIN.

Equipes de D6 : (20)

SC AUBIGNY/SAVY - AS PTT ARRAS - RC CALONNE - US CROISETTE - FC CUINCHY - FC DAINVILLE - AAE DOURGES - FC ESTEVELLES - ES HAILLICOURT - FC HEUCHIN LISBOURG - DR LAMBRES - FCE LA BASSEE - FC MERICOURT - US MONDICOURT - ES OURTON - AS PONT à VENDIN - AS QUIERY - FC THELUS - FC TORTEQUESNE - AEP VERDREL.

Equipes de D7 : (11)

JS ACHIET - ES BOIS BERNARD - AS BONNIERES - RC BOURS - R ESTREE BLANCHE - AS KENNEDY HENIN - O LA COMTE - AS NOYELLES les VERMELLES - ES ROEUX - ES THIENNES - FC VALHUON

A ce jour pour cette saison 166 équipes participeront à la [Coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN](#).

Le 1^{er} tour de la coupe [d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN](#) est prévu le **17 septembre 2023**.

Le 2^{ème} tour de la coupe [d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN](#) est prévu le **1er octobre 2023**.

COUPE FRANÇOIS PLATEAU

RAPPEL :

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la R3 à la D3, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A ou B disputent un championnat supérieur à R3.

Les équipes A ou B disputant le championnat de R3 peuvent inscrire leur équipe B ou C si celle-ci joue en D1, D2 et D3. Ce souhait doit être formulé sur le bulletin d'engagement.

Particularités :

- L'équipe A de l'US VIMY évoluant en N3 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A du FA ARRAS évoluant en R1 et L'équipe B du FA ARRAS évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe PLATEAU.
- L'équipe A du Stade BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe C évoluant en D1.
- L'équipe A de l'US BIACHE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A de l'US NOEUX évoluant en R1 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D3.
- L'équipe A de l'ES BULLY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A des Car BILLY MONTIGNY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- Les équipes A de l'US ANZIN et l'US NOYELLES sous LENS évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe PLATEAU, elles sont remplacées par leur équipe B évoluant en D3.
- L'équipe A de la JS ECOURT évoluant en R2 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, ne peut être remplacées par son équipe B, celles-ci évoluant en D4, cette division n'ai pas concernée par la coupe PLATEAU.
- Les équipes A de l'USO BRUAY, LOOS, US VERMELLES et SCPP WINGLES disputant le championnat R3 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe B participerait à la coupe PLATEAU en lieu et place de l'équipe A.
- L'équipes A de l'ES ST LAURENT disputant le championnat D1 a précisé sur son bulletin d'engagement que c'est l'équipe B qui participerait à la coupe PLATEAU en lieu et place de l'équipe A.

Les équipes suivantes n'étant pas cette saison dans les divisions concernées par la coupe PLATEAU ne peuvent participer à cette coupe.

USA ARLEUX – AS PTT ARRAS - US CHTS AVION - RC CALONNE - US RUCH CARVIN - AAE DOURGES - ES FICHEUX - FC HINGES FCH LENS et O VENDIN leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 : (6)

Equipes A :

FC CALONNE F6 - COS MARLES - USO MEURCHIN - FC MONTIGNY - ASBB OIGNIES - SC ST NICOLAS.

Equipes de D1 : (12)

Equipes A :

OS ANNEQUIN - US ANNEZIN - AS BREBIERES - UAS HARNES - ES LABEUVRIERE - RC LABOURSE - CS DIANA LIEVIN - Esp CALONNE LIEVIN - FC LILLERS - US MONCHY au BOIS - US ROUVROY - ES St CATHERINE.

Equipes B : (5)

US BIACHE - ES BULLY - US ST POL - US VERMELLES - US VIMY.

Equipes C : (1)

STADE BETHUNE.

Equipes de D2 : (19)

Equipes A :

ES ANGRES - OF ARRAS - FC AUCHEL - US CROISILLES - US GRENNAY - JF GUARBECQUE - CS HABARCQ - ES HAINES - O HENIN - FC HERSIN - FC LACOUTURE - ES LAVENTIE - AS LENS - US LESTREM - EC MAZINGARBE - AC NOYELLES GODAULT - AS TINCQUIZEL - ES VENDIN - AS VIOLAINES.

Equipes B : (2)

Car BILLY MONTIGNY - USO BRUAY

Equipes de D3 : (21)

Equipes A :

ES AGNY - AAE AIX - AJ ARTOIS - FC ATREBATE - AS BEAURAINS - SUD ARTOIS BEAUMETZ WANQUETIN - US BEUVRY - O BURBURE - FC CAMBLAIN - UC DIVION - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - US HESDIGNEUL - US HOUDAIN - FC LA ROUPIE - O LIEVIN - AS LOISON - AS MAROEUIL - AS SAILLY LABOURSE - RC SAINS - CSAL SOUCHEZ.

Equipes B : (6)

ES ANZIN - USSM LOOS - US NOEUX - US NOYELLES sous LENS - ES St LAURENT FEUCHY - SCPP WINGLES.

A ce jour pour cette saison 72 équipes participeront à la [Coupe PLATEAU](#).

A ce jour les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de R3 : AFCLL BETHUNE - US COURCELLES - ESD ISBERGUES

Equipes de D1 : OS AIRE (b) - SC ARTESIEN - CS AVION (b) - US BILLY BERCLAU - USO LENS.

Equipes de D2 : USA LIEVIN - US PAS.

Equipes de D3 : FC ANNAY - FC BOUVIGNY - AS COURRIERES - STADE HENIN - JF MAZINGARBE

Le 1^{er} tour de la [coupe PLATEAU](#) est prévu le **29 octobre 2023**.

Le 2^{ème} tour de la [coupe PLATEAU](#) est prévu le **19 novembre 2023**.

Coupes SENIORS SECONDAIRES

RAPPEL :

Concernant les coupes secondaires [DEMANDRILLE](#), [LETEVE](#), [MALLEZ](#).

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A, B ou C jouent les championnats de Ligue ou D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à ces coupes dans son secteur géographique.

Les secteurs géographiques étant :

Arrondissement de LENS pour la [COUPE DEMANDRILLE](#).

Arrondissement d'ARRAS pour la [Coupe LETEVE](#).

Arrondissement de BETHUNE pour la [Coupe MALLEZ](#).

Le 1^{er} tour des coupes secondaires [DEMANDRILLE](#), [LETEVE](#), [MALLEZ](#) est prévu le **1 octobre 2023**.

Le 2^{ème} tour des coupes secondaires [DEMANDRILLE](#), [LETEVE](#), [MALLEZ](#) est prévu le **29 octobre 2023**.

COUPE DIDIER DEMANDRILLE

Particularités :

- L'équipe A du FC MONTIGNY évoluant cette saison en R3 celle-ci ne peut participer à la [coupe DEMANDRILLE](#).
- L'équipe B du CS AVION évoluant cette saison en D1 celle-ci ne peut participer à la [coupe DEMANDRILLE](#).
- Les équipes B du FC MONTIGNY, ASSB OIGNIES et AS VIOLAINES évoluant cette saison en D3 celles-ci ne peuvent participer à la [coupe DEMANDRILLE](#).
- L'équipe A du CS DIANA LIEVIN évoluant cette saison en D1 celle-ci ne peut participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe A de l'US GRENAY évoluant cette saison en D2 celle-ci ne peut participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) elle est remplacée par son équipe B.
- Les équipes A du STADE HENIN et de la JF MAZINGARBE évoluant cette saison en D3 celles-ci ne peuvent participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) elles sont remplacées par leur équipe B.
- Les équipes A de l'US CHT AVION et US RUCH CARVIN évoluant cette saison en D4 celles-ci doivent participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) est non leur équipe B.
- L'équipe B de l'AAE EVIN évoluant cette saison en D5 celle-ci doit participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) est non son équipe B.

Les équipes de l'OS ANNEQUIN - FC BEAUMONT - AS BEAURAINS - FC GIVENCHY - US GONNEHEM - US MAISNIL ne peuvent participer à la [coupe DEMANDRILLE](#) n'étant pas dans le secteur LENSOIS, leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

Les engagés à ce jour sont :**Equipes de D4 :**

Equipes A : (7)

AS AUCHY - US Chts AVION - US RUCH CARVIN - ES DOUVRAIN - USO DROCOURT - ES ELEU - AFC LIBERCOURT.

Equipes B : (5)

ES ANGRES - O HENIN - CS DIANA LIEVIN - ESP CALONNE LIEVIN - USO MEURCHIN.

Equipe C : (1)

ES BULLY.

Equipes de D5 :

Equipes A : (5)

FC DYNAMO CARVIN - AAE EVIN - FCH LENS - FC RICHEBOURG - FC SERVINS.

Equipes B : (13)

AAE AIX - SC FOUQUIERES - US GRENAY - ES HAINES - UAS HARNES - STADE HENIN - AS LENS - USO LENS - O LIEVIN - USA LIEVIN - EC MAZINGARBE - AC NOYELLES GODAULT - US ROUVROY.

Equipe C : (1)

US NOYELLES sous LENS.

Equipes de D6 :

Equipes A : (6)

FC CUINCHY - AAE DOURGES - FC ESTEVELLES - FCE LA BASSEE - FC MERICOURT - AS PONT à VENDIN.

Equipes B : (3)

ES LAVENTIE - JF MAZINGARBE - ES VENDIN le VIEIL.

Equipes de D7 :

Equipe A : (0), Equipes B : (0)

Pour les D7 un point sera fait après parution des groupes.

A ce jour pour cette saison 41 équipes participeront à la [Coupe DEMANDRILLE](#)

A ce jour les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : FC ANNAY (b) - US COURCELLES (b) AS SALOME.

Equipes de D5 : US BILLY BERCLAU (b).

Equipes de D6 : AS COURRIERES (b) - FC HERSIN (b) - RC SAINS (b).

Equipes de D7 : AS KENNEDY HENIN - AS LOISON (b) - AS NOYELLES les VERMELLES.

COUPE LOUIS LETEVE

Particularités :

- L'équipe A de l'AS MAROEUIL évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe LETEVE elle est remplacée par son équipe B.

- L'équipe B du ES ST LAURENT évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe LETEVE elle est remplacée par son équipe C.

- Les équipes des : US CHTS AVION (b) - AS BONNIERES - FC CARVIN DYNAMO - AAE DOURGES - US DROCOURT - US GONNEHEM - AS KENNEDY HENIN - FC LACOUTURE – FCH LENS - USA LIEVIN - AS LOISON - FC MONTIGNY - AS VALLÉE de la TERNOISE ne peuvent participer à la coupe LETEVE n'étant pas dans le secteur ARRAGEOIS, leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :

Equipes A : (10)

US ABLAIN - SCF ACHICOURT - US ARLEUX - AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT - US BOUBERS - OC COJEUL - AS FREVENT - US IZEL - AS NEUVIREUIL - ES VIS VALSENSEE.

Equipes B : (4)

OF ARRAS - AS BEAURAINS - AS BREBIERES - JS ECOURT.

Equipes de D5 :

Equipes A : (5)

AS BAILLEUL - FC BEAUMONT - ES FICHEUX - FC GIVENCHY - FC TILLOY les MOFFLAINES.

Equipes B : (6)

SUD ARTOIS BEAUMETZ - AJ ARTOIS - US CROISILLES - US MONCHY au BOIS - ES ST CATHERINE - AS TINCQUIZEL.

Equipes C : (1)

ES ST LAURENT.

Equipes de D6 :

Equipes A : (7)

AS PTT ARRAS - SC AUBIGNY SAVY - FC DAINVILLE - US MONDICOURT - AS QUIERY - FC THELUS - FC TORTEQUESNE.

Equipes B : (3)

ES AGNY - RC ATREBATE - CSAL SOUCHEZ.

Equipes C : (1)

SC ST NICOLAS.

Equipes de D7 :

Equipes A : (2)

ES BOIS BERNARD - ES ROEUX.

Equipes B : (1)

AS MAROEUIL.

Pour les D7 un point sera fait après parution des groupes de D7

A ce jour pour cette saison 40 équipes participeront à la Coupe LETEVE.

A ce jour les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D5 : SC ARTESIEN (b) - AJ NEUVILLE - US PAS en ARTOIS(b).

Equipes de D6 : CS HABARCQ (b).

Equipes de D7 : JS ACHIET le PETIT.

COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ

Particularités :

- L'équipe B de l'AFCL BETHUNE évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la **coupe MALLEZ** elles sont remplacées par leur équipe C.

- Les équipes A du FC CAMBLAIN et US GONNEHEM évoluant cette saison en D3 celles-ci ne peuvent participer à la **coupe MALLEZ** elles sont remplacées par leur équipe B.

- L'équipe A de l'INT NORRENT FONTES évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la **coupe MALLEZ** et non son équipe B.

- Les équipes de : l'OF ARRAS – AS PTT ARRAS - AAE DOURGES - ES DOUVRAIN - ES FICHEUX - FC GIVENCHY - ES HAINES - AS LENS – FCH LENS - AS LOISON - AS NOYELLES les VERMELLES ne peuvent participer à la **coupe MALLEZ** n'étant pas dans le secteur BETHUNOIS leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :

Equipes A : (9)

AS CAUCHY - FC HINGES - US MAISNIL - INT.NORRENT FONTES - CS PERNES - AJ RUITZ - AS VALLEE TERNOISE - RC VAUDRICOURT KENNEDY – E. VERQUIN.

Equipes B : (7)

OS ANNEQUIN - US ANNEZIN - FC CALONNE F6 - US GONNEHEM - ESD ISBERGUES - ES LABEUVRIERE - FC LILLERS.

Equipes C : (1)

US St POL.

Equipes de D5 :

Equipes A : (9)

ES ALLOUAGNE - AS BARLIN - FC BUSNES - US HAM - US LAPUGNOY - RC LOCON - US MONCHY BRETON - AS LYSSOIS - AS VENDIN.

Equipes B : (8)

US BEUVRY - FC CAMBLAIN - UC DIVION - JF GUARBECQUE - US HOUDAIN - FC LA ROUPIE - RC LABOURSE - FC LACOUTURE.

Equipes C : (1)

AFCLL BETHUNE.

Equipes de D6 :

Equipes A : (4)

RC CALONNE - US HEUCHIN LISBOURG - DR LAMBRES - AEP VERDREL.

Equipes B : (2)

FC AUCHEL - US LESTREM.

Equipes de D7 :

Equipes A : (3)

RC BOURS - R ESTREE BLANCHE - FC VALHUON.

Equipes B : (0)

Pour les D7 un point sera fait après parution des groupes de D7

A ce jour pour cette saison 44 équipes participeront à la **Coupe MALLEZ**.

A ce jour les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D6 : US CROISSETTE - ES HAILLICOURT - ES OURTON - O BURBURE (b) - US HESDIGNEUL (b).

Equipes de D7 : AS BONNIERES - O LA COMTE - ES THIENNES - AS SAILLY LABOURSE (b).

Le 1^{er} tour des coupes SECONDAIRES est prévu le 1 octobre 2023.

Le 2^{ème} tour des coupes SECONDAIRES est prévu le 29 octobre 2023.

COUPE LUCAS CICA

RAPPEL :

Coupe Réservee aux Equipes B, C ou D disputant les championnats de la D4 à D7 et ne participant à aucunes coupes secondaires, et une seule équipe par clubs peut participer à cette coupe.

De ce fait :

Les engagements des équipes suivantes ne peuvent être retenus car leurs équipes B ou C jouent déjà en coupes secondaires.

Coupe DEMANDRILLE

SC FOUQUIERES (b) - US GRENAY - STADE HENIN (b) - FC HERSIN - EC MAZINGARBE (b) - JF MAZINGARBE (b) - FC MERICOURT - US NOYELLES sous LENS (c) - RC SAINS en GOHELLE.

Coupe LETEVE

SUD ARTOIS BEAUMETZ les LOGES (b) - AS BREBIERES - CS HABARCQ - AS MAROEUIL,

Coupe Jean Louis MALLEZ

FC AUCHEL (b) - AFCLL BETHUNE (c) - O BURBURE (b) - US HESDIGNEUL (b) - US LESTREM - AS SAILLY LABOURSE (b).

Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

Particularités :

- L'équipe A du FC CAMBLAIN évoluant cette saison en D3 et l'équipe B évoluant en D4, celles-ci ne peuvent participer à la coupe CICA elles sont remplacées par l'équipe C.

- Les équipes A de l'AS PTT ARRAS - ES ELEU - FC GIVENCHY - US GONNEHEM - FCH LENS - USA LIEVIN - FC MERICOURT - ES OURTON, ne peuvent participer la coupe CICA.

- L'équipe C de l'AS VALLEE TERNOISE ne peut participer à la coupe CICA elle est remplacée par son équipe B.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D5 : (2)

FC CALONNE F6 (c) - USO DROCOURT (b).

Equipes de D6 : (19)

US ARLEUX (b) - AS BAPAUME (b) - US BOUBERS (b) - FC BUSNES (b) - FC CAMBLAIN (c) - US RUCH CARVIN (b) - AS CAUCHY la TOUR (b) - OC COJEUL (b) - ES DOUVRAIN (b) - ES ELEU (b) - FC HINGES (b) - FC LILLERS (c) - US MAISNIL (b) - USO MEURCHIN (c) - AS NEUVIREIUL (b) - AS VALLEE TERNOISE (b) - ES VIS-VALSENSEE (b) - RC VAUDRICOURT KENNEDY (b) - Ent VERQUIN (b).

Equipes de D7 : (36)

US ABLAIN (b) - SCF ACHICOURT (b) - ES ALLOUAGNE (b) - RC ATREBATE (c) - AJ ARTOIS (c) - AS AUCHY (b) - AS BAILLEUL (b) - AS BARLIN (b) - FC BEAUMONT (b) - RC BOURS (b) - RC CALONNE (b) - US CROISSETTE (b) - ES FICHEUX (b) - AS FREVENT (b) - JF GUARBECQUE (c) - US HAM (b) - AS KENNEDY HENIN (b) - ESD ISBERGUES (c) - US IZEL (b) - FCE LA BASSEE (b) - FC LA ROUPIE (c) - US LAPUGNOY (b) - AFC LIBERCOURT (b) - AS LYSSOIS (b) - FC MERICOURT (b) - US MONCHY BRETON (b) - AS NEUVIREUIL

(b) - INT NORRENT FONTES (b) - CS PERNES (b) - AS QUERY (b) - FC RICHEBOURG (b) - AJ RUITZ (b) - AS SAILLY LABOURSE (b) - AS SALOME (b) - ES VENDIN (c) - AEP VERDEL (b).

A ce jour pour cette saison 57 équipes participeront à la [Coupe CICA](#).

Des modifications de participation à cette coupe pourront être amenées après parution des groupes de D4 à D7.

Le 1^{er} tour de la coupe CICA est prévu le **17 septembre 2023**.

Le 2^{ème} tour de la coupe CICA est prévu le **1er octobre 2023**.

COUPE DU TERNOIS SENIORS

RAPPEL :

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A jouent les championnats de Ligue, D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à cette coupe. Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.

Particularités :

- Les équipes de l'OF ARRAS (b) – AS PTT ARRAS - AAE DOURGES - USA LIEVIN - ES ST LAURENT (b) ne peuvent participer à la [coupe du TERNOIS](#) n'étant pas dans le secteur ST POL sur TERNOISE, les frais d'engagement ne seront pas prélevés de leur compte club district.

- L'équipe A de RC BOURS évoluant cette saison en D7 celle-ci doit participer à la [coupe du TERNOIS](#) et non son équipe B.

- L'équipe A de l'AS FREVENT évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la [coupe du TERNOIS](#) et non son équipe B.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :

Equipes A : (4)

US BOUBERS - AS FREVENT - CS PERNES - AS VALLEE TERNOISE.

Equipes C : (1)

US ST POL.

Equipes de D5 :

Equipes B : (2)

US MONCHY au BOIS - AS TINCQUIZEL.

Equipes de D6 :

Equipes A : (2)

US HEUCHIN LISBOURG - US MONDICOURT.

Equipes B : (3)

ES AGNY - RC ATREBATE - CS HABARCQ.

Equipes de D7 :

Equipes A : (2)

RC BOURS - FC VALHUON.

A ce jour pour cette saison 14 équipes participeront à la [Coupe TERNOIS](#)

A ce jour les clubs suivants ne sont pas engagés,

SC ARTESIEN (b) - SC AUBIGNY/SAVY - AS BONNIERES - US CROISETTE - US MONCHY BRETON - ES
OURTON - US PAS (b) - O LA COMTE.

Des modifications de participation à cette coupe pourront être amenées après parution des groupes.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le président de la commission des Coupes Seniors.

Daniel SION